

PLUMÉLIAU

DOSSIER DE PRÉSENTATION

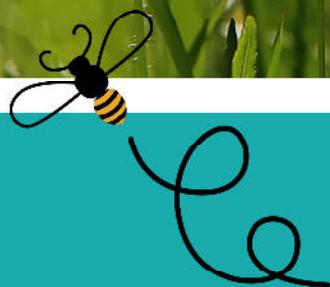
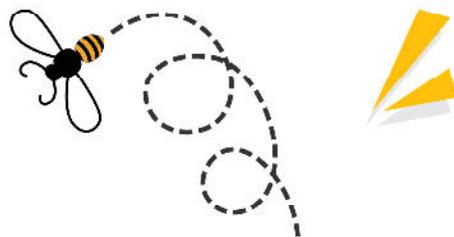
A photograph of a modern municipal building with a white facade and a large glass entrance. The word 'Mairie' is visible above the entrance. The building is surrounded by a landscaped area with green grass, a young tree, and several large orange planters. In the background, there are other buildings and a cloudy sky.

Concours
des villes et villages fleuris



≡ SERVICE "ESPACES VERTS" ≡

2018



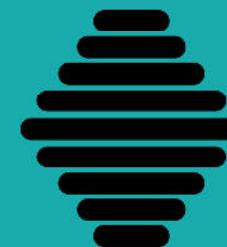
Sommaire



Cartes de Plumélieu	1
Motivations de la candidature	2-3
Le service Espaces Verts	4
Mutualisation des services entre communes	5
Présentation de la commune	6
Le bourg change de visage !	7-8
Le passage Saint-Nicolas	9-10
La future médiathèque	11
Le plan d'eau	12-13
L'éco-pâturage	14
La crèche multi-accueil	15
Aménagement du rond-point	16
La commission Cadre de Vie	17-18-19-20
Le labyrinthe de maïs	21-22-23-24
Challenge de communication	25
Des grains à semer	26
Zéro phyto	27-28-29
Les déchets	30
Plumélieu fait le plein d'énergie	31-32-33
La consommation d'eau sur la commune	34
S-eau-S Blavet et Breizh bocage	35
Histoire d'un cours d'eau	36-37
Frelon asiatique	38
Saint-Nicolas-des-Eaux	39



Annexe



Présentation de la commune

Le bourg de Plumélieu



- 1 - Esplanade de la mairie
- 2 - Le passage Saint-Nicolas
- 3 - Plan d'eau
- 4 - L'arboretum
- 5 - Multi accueil "les Plum'Mignons"
- 6 - Le rond point de la MAM



Saint-Nicolas-des-Eaux

- 1 - Promenade des Estivants
- 2 - Aire de pique-nique (Bieuzy)

Surface de la commune
6 772 hectares soit 67,72 km



Saint-Nicolas-des-Eaux

Motivations de la candidature de Plumélieu à l'obtention du label

Créer des conditions pour assurer une meilleure qualité de vie aux Plumeloises, Plumelois et améliorer l'accueil des touristes

C'est améliorer le cadre de vie des habitants, par :

- des équipements communaux neufs comme la Mairie qui est un bâtiment à énergie positive, la base nautique, la médiathèque...
- l'embellissement des espaces publics comme le Passage St Nicolas
- la mise en valeur du patrimoine bâti : restauration de la fontaine et du lavoir St Rémy, de la fontaine de Gueltas ...
- L'aménagement de rues, de parkings, de carrefours (routes plus sécurisées, facilités de stationnement pour une meilleure dynamisation et attractivité du centre bourg)...

C'est protéger et respecter l'environnement, par :

- La gestion des déchets (nouvelle collecte, nouveaux containers, nouvelle facturation, encouragement à la réduction des déchets et la rénovation de la déchetterie de Kerledorze par Centre Morbihan Communauté)
- L'engagement pour le « zéro phyto » : matinée citoyenne de désherbage du cimetière, acquisition d'un désherbeur à gaz...
- La production d'énergie renouvelable, installation de panneaux sur le toit de la mairie et de l'ancienne école de Talvern Nénèze
- le passage aux ampoules LED pour l'éclairage public
- L'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques
- Le dispositif « S-eau-S Blavet » sensibilisation des enfants à la qualité de l'eau et à l'écocitoyenneté...
- L'adhésion au dispositif « Breizh Bocage » (création de talus)



Le plan d'eau

Motivations de la candidature de Plumélieu à l'obtention du label

C'est favoriser la cohésion sociale, par :

- L'implication de la population dans le fleurissement « atelier passion/jardin »
- La sensibilisation des plus jeunes avec la matinée semis/plantation, l'opération « nettoyons la nature »...

C'est développer l'économie locale, par :

- L'implantation d'entreprise comme la BRETIM (Tuyauterie Industrielle Montage) ...
- C'est aussi valoriser l'accueil des touristes, par :
- La mise en place du labyrinthe de maïs (la Commune de Plumélieu a été récompensée au challenge de communication Agriculteurs de Bretagne dans la catégorie « collectivités publiques », le PASS'PLUM ...
 - Les aménagements à Saint Nicolas des Eaux (la Vénus, les bains de soleil sur la Promenade des Estivants) le retour de la manifestation de « l'art dans les chapelles »
 - L'accueil des visiteurs au labyrinthe par les membres des 12 associations plumeloises

Et être récompensé au concours des villes et villages fleuris pour toutes ces réalisations, actions et le travail effectué par les agents des services techniques. C'est aussi un encouragement à poursuivre les efforts entrepris et à lancer des nouveaux projets.



Fleurissement estival
Saint-Nicolas-des-Eaux



Aménagement paysagé près de la Vénus

Le service Espaces Verts

5 agents (3 agents titulaires à temps plein, 1 agent titulaire à 32h et 1 agent en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi à 20h) composent l'équipe des espaces verts sous la responsabilité de Freddy Raud.

Tout au long de l'année, ils effectuent tous les travaux de plantation et d'entretien ainsi que le désherbage de manière écologique des espaces verts de la ville. Au gré des saisons, les fleurs embellissent et agrémentent la commune.

L'entretien des aménagements

La commune comprend environ :

Huit hectares de pelouses, parcelles tondues selon les secteurs entre 10 à 12 fois par an, 3 terrains de football (convention passée entre la mairie et le club de football pour la tonte des 3 terrains de foot par un contrat d'emploi d'avenir).

De nombreux massifs à entretenir que ce soit dans les lotissements, dans les écoles, le long des voies (rue de La Résistance, rue Henri Gillet...) ou dans les divers terrains aménagés (aire de loisirs...). Un linéaire important de haies à tailler puisque l'on recense une longueur cumulée d'environ 1 Km 300 de haies.

La serre installée rue du Manéguen permet à la ville de faire face aux besoins indispensables pour fleurir ses espaces extérieurs.

L'idée directrice de tous ces aménagements est de privilégier l'implantation de plantes vivaces qui nécessitent peu d'arrosage et d'entretien. Le choix des plantes privilégie des feuillages qui proposent des couleurs différentes à chaque saison. Des paillages sont dans la plupart des lieux posés au sol pour éviter la repousse des mauvaises herbes.

Le fleurissement en jardinières sera réservé au strict centre urbain et à la Promenade des estivants à Saint-Nicolas-des-Eaux.

Mutualisation des services entre communes



Quest-France - 20 mai 2018

Une convention va permettre à la commune de Bieuzy-les-Eaux de bénéficier du service espaces verts de la commune de Plumélieu 2 jours par semaine.



Esplanade de la mairie - Mai 2018
en cours d'aménagement



Avec ses 6772 ha, elle fait partie des 10 plus grandes communes du Morbihan.

Présentation de la commune

Idéalement située en bord de 4 voies, Pluméliau permet un accès facile aux principaux bassins d'activité et de vie (14 km de Pontivy, 35 Km de Lorient, 44 km de Vannes).

Avec ses 3758 habitants, Pluméliau compte parmi les 20% des communes les plus peuplées du département.

Doté d'un fort potentiel agricole, Pluméliau dispose également d'une riche palette professionnelle avec ses artisans, commerçants, prestataires de services et professionnels de santé. Ceci garantit aux Plumélois et touristes de bénéficier d'une offre très large pour répondre aux besoins quotidiens.

Ses équipements (écoles, installations sportives, salle polyvalente DROSERA, structures d'accueil (EHPAD, foyer de vie), Centre de secours ...) participent à rendre la commune attractive.

Elle bénéficie également d'un attrait touristique majeur (vallée du Blavet avec le village de Saint Nicolas des Eaux, patrimoine architectural et religieux dont son joyau la chapelle de Saint Nicodème, sentiers de redonnées, étang du bourg ...). Les équipements d'accueil (office de tourisme, restaurants, offres d'hébergement (hôtel, gîtes, chambres d'hôtes) ...) permettent aux touristes de séjourner facilement sur la commune.

La richesse et la diversité de ses associations (une quarantaine) en fait une commune dans laquelle il fait bon vivre au quotidien, avec de nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année.

Avril 2015



La nouvelle mairie
avant l'agencement paysagé - Avril 2018



"Ode à la paix, après la Révolution Française, des milliers d'arbres ont été plantés, ils représentaient le symbole de notre République, la solidarité, la liberté". Francis BENINCA.

Pluméliau, le bourg change de visage !

Autour de l'arbre :
Aménagement simple avec
des plantes annuelles et bisannuelles
pour changer de décor et
mettre en avant le travail
des jardiniers.

Le long de la mairie :
Pour accompagner le cheminement
des plantes basses et orodorantes.

En partie haute :
Des bambous non traçant pour
accompagner les claustras en bois.



L'arbre de la Liberté,
une œuvre de Francis BENINCA, 500 fleurs
avec chacune 5 pétales à l'image du blason de la Commune.

Plumélieu, le bourg change de visage !

Le talus derrière la mairie :
sera traité en "verdissement pure" avec es plantes couvre-sol
de 2 couleurs (fleuillage vert et jaune).

Le massif côté restaurant :
Plantes couvre sol et des vivaces et arbustes avec floraison sur 3 saisons.

Les pots de couleur :
ont été choisis pour la sécurité de l'esplanade et pour rappeler les pots à
l'intérieur du patio de la mairie. Ils seront végétalisés avec des arbustes et des
vivaces sans contrainte.



Le patio - Mairie de Plumélieu





Avant la déconstruction



Déconstruction - Derrière le bâtiment

Décembre 2014 : Achat de l'ancienne pharmacie
Mai 2016 : Déconstruction

Le passage St Nicolas



Déconstruction de l'ancienne pharmacie laissant ouvert le passage
vers le nouveau cabinet dentaire.
Un cheminement piétonnier a été aménagé jusqu'au parking.

Création d'une circulation piétonne pour accéder à la supérette et au cabinet dentaire à partir de la rue de la République

Installation d'une œuvre "l'arche" de Francis BENINCA, artiste de Guern, représentant des herbes folles se dressant à l'entrée du passage.

Plantation de pieds de vigne (de la vigne en lien avec la Commune de Saint Nicolas de Bourgueil, jumelée à la Commune de Plumélieu)

Le panneau indiquant le passage représente un chapeau breton sur un verre tourangeau.



Agencement paysagé avec des vivaces et des arbustes persistants à fleurissement sur 3 saisons.

Le but de cet agencement est de ne pas "envahir" l'oeuvre de l'artiste.

Le passage St Nicolas

Inauguration... Un moment de convivialité !



Le Télégramme 23 mai 2018

Des pieds de vigne de Saint-Nicolas-de-Bourgueil ont été plantés dans le passage dédié à la ville jumelle de Plumélieu.

Les travaux en cours...



L'ancien presbytère en 2017

Le pôle culturel dans l'ancien presbytère



Ouverture prévue début 2019

Un espace de 240 m²
pour la médiathèque, de plain-pied,
va être aménagé pour accueillir tous les publics.

Le plan d'eau Un nouveau chemin piétonnier



Rénovation du circuit d'évacuation des eaux usées



Nettoyage du lavoir par le Conseil Municipal des Jeunes en 2017
Renouvellement de l'opération en 2018.

Amélioration
du système d'assainissement
des eaux usées et des eaux de ruissellement

Le plan d'eau Un nouveau chemin piétonnier



La rénovation du circuit d'évacuation
des eaux de ruissellement



C'est désormais un chemin sécurisé
qui permet de relier le plan d'eau
au centre bourg.

Amélioration
du système d'assainissement
des eaux usées et des eaux de ruissellement



Construction de l'enclos
en partenariat avec le chantier "Nature et Patrimoine"
de Centre Morbihan Communauté.



Essai d'éco-pâturage

L'éco-pâturage au plan d'eau



Deux moutons d'Ouessant ont été envoyés sur les abords du plan d'eau
pour une tonte écologique.
Ils ont la particularité d'être une race rustique et de petite taille.



Déconstruction du bâtiment en 2017



La crèche multi-accueil "Les Plum'Mignons"



La crèche multi-accueil « les Plum'Mignons »
gérée par Centre Morbihan Communauté
ouvrira la deuxième quinzaine d'août 2018.

La 2ème phase des travaux: Aménagement de la rue de la République pour
relier la crèche au centre bourg par un cheminement piétonnier sécurisé.

"L'ambition de ce bâtiment est d'afficher
l'idée forte d'un équipement de qualité"
Benoît QUÉRO -Maire de Plumélieu



Aménagement du rond-point de la Mam



Entrée de bourg :

Plantes couvre-sol avec fleurissement estival et fleuage d'automne.
Cette réalisation a pour but de sécuriser le rond-point mais aussi d'accompagner par le végétal le cheminement piétonnier pour les déplacements doux.



La Fontaine et le lavoir de Saint Rémy
par le chantier « Nature et Patrimoine »



Le patrimoine

La commission Cadre de Vie

Objectifs et réalisations

Mettre en valeur le patrimoine

2017 : Le lavoir de l'étang nettoyé par les jeunes du conseil municipal

2017 : La Fontaine et le lavoir de Saint Rémy par le chantier « Nature et Patrimoine »

2018 : Rénovation de la fontaine de Gueltas par des futurs entrepreneurs du bâtiment, 10ème promotion de l'école supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment de Rennes

2018 : Concert de musique classique en plein air dans les ruines de la chapelle de Saint Claude

Pour la 3ème année consécutive, visite commentée en juillet et août des chapelles de Saint Nicolas et de Saint Nicodème par les guides de la SPREV, association de **Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie**.

Retour de "l'art dans les chapelles" :  L'ART DANS LES CHAPELLES

Pascal PINAUD exposera ses œuvres à la chapelle de Saint-Nicolas-des-Eaux.



La commission Cadre de Vie

Valoriser et embellir les entrées de bourg

Installation d'une œuvre au rond-point de Port-Arthur (réalisation par un artiste local et les entreprises de la zone artisanale)

Fresque murale à l'entrée du bourg, route de Remungol

Création d'un lotissement route de Remungol, poursuite de l'enfouissement des réseaux, création de liaison douce, aménagement de la chaussée pour réduire la vitesse....

Un nouvel équipement scolaire (au lieu et place de l'ancien foyer de logement) (à proximité du complexe sportif, de la MAM, du multi accueil, et de l'école privée)

Opération " **un arbre/ un enfant** " et le verger communal. Planter un arbre pour célébrer la naissance d'un bébé, c'est une coutume qui a traversé les âges. La municipalité la poursuit par la plantation d'arbres fruitiers le jour de la Sainte Catherine où parents et enfants sont invités à venir planter un arbre fruitier de leur choix.

La commission Cadre de Vie



Développer le site touristique de Saint Nicolas des Eaux

800 kg d'acier

C'est le poids de la Vénus installée à Saint Nicolas des Eaux, une œuvre de Christophe MILCENT, artiste sculpteur métal de Rostrenen.

La structure de la vénus en acier galvanisée par métallisation est recouverte de 14 m² d'acier CORTEN. Cet acier s'auto-protège de la corrosion atmosphérique par sa patine de rouille qui se forme à sa surface et assure ainsi sa longévité.

« La Vénus est une longue histoire chère au coeur des bretons. D'origine Gallo-Romaine, elle fût édifée sur le site de Castennec, 'Ar Groareg Houarn' la dame de fer en breton est une déesse païenne de la fécondité. Jetée dans le Blavet en 1661 pour des raisons de mœurs, elle fût récupérée quelques années plus tard, elle sera à nouveau mutilée et rejetée dans la rivière en 1670. C'est en 1695 que Pierre de Lannion, seigneur de Quinipily près de Baud décide de l'installer dans le jardin de son château, au grand dam de Monsieur de Rohan opposé au projet. Depuis ce jour la Vénus abandonna les rives du Blavet... » Christophe MILCENT

Inauguration de la « Vénus » le samedi 19 mai 2018

La commission Cadre de Vie



La base nautique
de St-Nicolas-des-Eaux en 2014



La future base nautique

Agrandissement de la terrasse et aménagement de l'espace

Construction de la base nautique, inauguration prévue en fin d'année 2018.

Création d'une aire de baignade à proximité du théâtre de verdure et de la base nautique (projet porté par Centre Morbihan Communauté).

Projet de réaménagement de "la Promenade des Estivants", deux œuvres de l'artiste Christophe MILCENT sont exposées durant l'été 2018.

Projet de création de sentier de randonnée.





Date/Période de réalisation :
Du 16 juillet au 2 septembre 2017

Cible(s) visée(s) :
 Les locaux, les touristes, les familles, les groupes d'amis,
 les centres de loisirs

La commission Cadre de Vie Les animations

Le labyrinthe de maïs

Résumé de l'action :

Conjuguer agriculture et tourisme par la mise en place d'un labyrinthe de maïs sur une surface de 4 ha comprenant 4 km de chemin et d'impasses, ceci tout au long de l'été 2017. Les réussites majeures ont été les suivantes :

- Mobiliser sur un projet commun : municipalité – chambre d'agriculture – associations locales autour d'une thématique de communication sur l'agriculture
- Capter des touristes de tous horizons (rural/urbain – professionnel – géographique ...) en leur faisant partager la découverte du monde végétal dans sa dimension agricole et agro-alimentaire

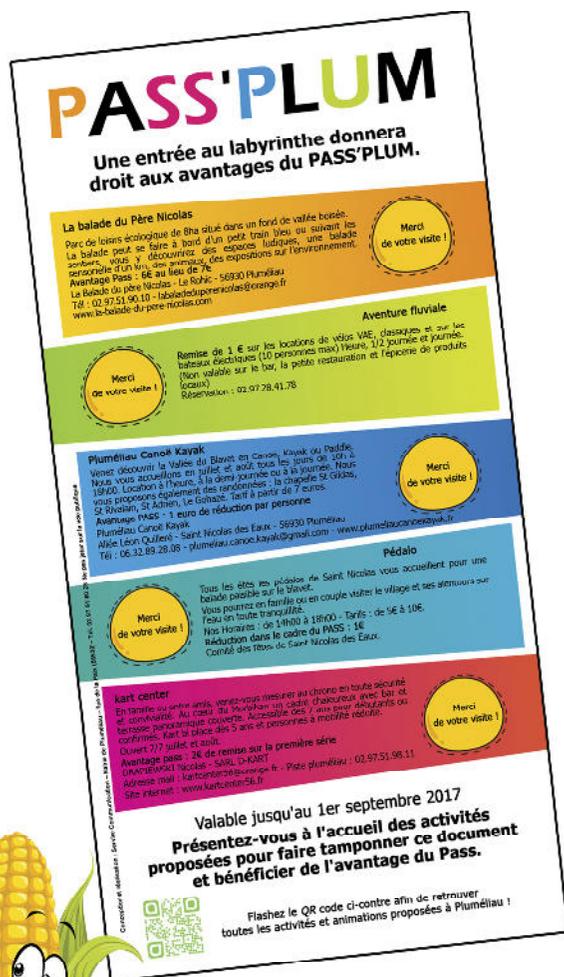
2ème édition du labyrinthe de maïs

Ouverture du 13 juillet jusqu'au 2 septembre 2018.

23 associations plumeloises vont y participer (une association se chargera de la réalisation du plan et de la conception du labyrinthe, d'autres associations réaliseront des jeux et du mobilier en bois (tables, pergola, bancs...) pour les autres associations, elles assureront chacune 3 jours de présence à l'accueil).

Une nouveauté pour 2018 : deux nocturnes





Faire vivre le commerce local :
Une entrée au labyrinthe donne droit aux avantages
du PASS PLUM

La commission Cadre de Vie Les animations

Le labyrinthe de maïs

Objectifs :

Le labyrinthe de maïs : une attraction originale, unique dans la région mais aussi une nouvelle activité pour :

- Faire découvrir l'agriculture (panneaux ludiques sur les céréales : principales cultures de la commune de Pluméliau)
- Réjouir petits et grands, locaux et touristes, les résidents de l'EHPAD et du foyer de vie (choix d'un terrain situé à proximité des établissements sociaux pour créer une animation). 7 jeux géants en bois étaient répartis dans le labyrinthe
- Faire vivre le commerce local (partenariat avec d'autres activités de plein air sur la commune : une entrée au labyrinthe donne droit aux avantages du PASS PLUM c'est à dire une remise commerciale sur des activités de loisirs)
- Faire participer au projet les associations pluméloises (réaliser des rentrées pécuniaires en échange de l'accueil des visiteurs, l'ensemble des recettes leur étant redistribuées)
- Faire participer les étudiants en BTS Tourisme du lycée Jeanne d'Arc St Ivy de Pontivy (les étudiants en 1ère année ont réalisé une enquête sur le labyrinthe et les étudiants en 2ème année ont mis en place un plan de communication).





Ouest-France - 15 juillet 2017



Les élus et représentants d'associations ont testé le parcours et les jeux dans le labyrinthe de maïs.

Le Télégramme - 18 juillet 2017



Les associations se sont portées volontaires pour accueillir tous les visiteurs...

La commission Cadre de Vie

Les animations

Le labyrinthe de maïs

Moyens et outils mis en œuvre

- Un agriculteur a mis à disposition un terrain semé de maïs et s'est occupé de sa récolte. Le choix du terrain était un élément important (proximité du bourg et présence d'un parking)
- La commune de Plumélieu a pris en charge la conception et l'exploitation du labyrinthe.
- Un prestataire (la SARL Herculis du nom commercial POP CORN LABYRINTHE 10 rue du docteur Audic à Vannes) s'est chargé de la réalisation du plan (entrée, sortie, chemins du labyrinthe) et la conception (traçage et destruction du maïs pour constituer les chemins)
- La chambre d'Agriculture en accord avec Passion Céréales a mis à disposition un jeu de 20 panneaux ludiques (le maïs du semis à la récolte, du maïs pour nourrir les hommes, le respect de l'environnement sur l'exploitation céréalière, la biodiversité, les céréales, comment fonctionne une moissonneuse-batteuse, utilisation des blés dans le monde, biodégradables, d'où vient l'amidon, quand récolte t'on, du blé du semis à la récolte, du blé tendre pour fabriquer des biscuits...)
- L'agence de Plumélieu du Crédit Agricole a réalisé un quiz (des questions sur le patrimoine, sur l'agriculture de Plumélieu ...)
- Toutes les associations communales participantes se sont relayées tout au long de l'été pour assurer l'accueil, les entrées, la sécurité...





Challenge de communication
"Agriculteurs de Bretagne"

La commission Cadre de Vie

La Commune de Plumélieu a participé au challenge de communication de l'association "**Agriculteurs de Bretagne**".

Ce challenge a été mis en place par l'association pour valoriser les projets de communication portant sur la thématique du monde agricole. Ces actions sont portées auprès du grand public individuellement par des agriculteurs, ou collectivement par des étudiants, des collectivités publiques, des entreprises ou encore des associations. Cette démarche cherche également à encourager ce type d'opération et à continuellement faire preuve d'originalité pour sensibiliser aux enjeux du monde agricole, déconstruire certains préjugés pour mieux (ré)informer et montrer ce qu'est l'agriculture bretonne.

Le jury composé d'agriculteurs et de professionnels de la communication a désigné pour la 2ème année consécutive lauréate la Commune de Plumélieu dans la catégorie des collectivités publiques pour la mise en place du labyrinthe de maïs ludique et éducatif.



Ouest-France - 20 mai 2018



Les enfants de l'école Saint-Mélieu
La Gazette du 25 mai 2018

L'atelier "Passion/jardin"

La commission Cadre de Vie Les animations

Des graines à semer Pour assurer le fleurissement des quartiers

Le projet :

C'est à l'initiative de la commission municipale cadre de vie et de l'atelier « jardins partagés » de l'association Pluméloisirs qu'a été créé l'atelier semis/plantation/distribution dénommé « passion/jardin ».

La municipalité a mis à disposition de l'association la serre non utilisée à cette période de l'année. A partir du 24 février 2018, Magali et Guillaume ont transmis leurs connaissances au cours de cet atelier qui avait lieu chaque jeudi matin et chaque samedi matin de 9h à 11h à la serre municipale rue du Manéguen près du lavoir de Toul-kib.

L'idée était de créer des plants et les distribuer à la population qui souhaite embellir leur rue, leur village, leur quartier ou la salle du village, un lavoir, un calvaire

Il s'agissait de créer un moment de partage, de convivialité autour des fleurs.

Tout comme le nettoyage du cimetière, l'atelier "Passion/jardin" sera une belle participation citoyenne.

Pour la première séance, ils étaient 12 amateurs plumelois de jardinage, repartis en deux groupes.

Pendant que Magali donnait des conseils sur les semis, Guillaume partageait son savoir-faire sur les plants à repiquer.

Au cours de cette matinée, ont été semées des graines d'œILLETS d'inde, zinnias, nigelles, mufliers, capucines. Des dimorphotécas (les fleurs ressemblent à des marguerites) ont été plantées.

Le semis des 23 variétés de graines de fleurs choisies car faciles à faire pousser sera réparti sur plusieurs semaines.



Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Zéro phyto

La commune poursuit son engagement pour le « zéro phyto ». En mars, le SBV (syndicat de la vallée du Blavet) et l'association Adeliss les biscottes en collaboration avec CMC (Centre Morbihan Communauté) et la commune, ont organisé à Droséra une journée "Demain en mains" lors de la semaine nationale des alternatives aux pesticides. Cette journée thématique de sensibilisation a accueilli 300 personnes. La commune a présenté ses actions en faveur de l'environnement lors d'une table ronde avec notre sénateur Joël Labbé à l'initiative de cette prise de conscience nationale.

La commune participe également à la seconde édition des Matin'Eaux du Blavet. Ce programme invite les collectivités à échanger sur leurs bonnes pratiques concernant l'entretien des espaces verts, des terrains de sport, des cimetières...

La visite de la commune a eu lieu le 9 janvier 2018.



Stop aux pesticides !

Déchet des tontes

Nous évacuons nos déchets de tonte chez M. Onno, agriculteur équipé d'une station de méthanisation, nous participons ainsi à la filière des bio-énergies.



Box de stockage

Réutilisation des déchets de tailles en paillis.



Balayeuse mécanique pour la voirie

Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Des actions concrètes

Plus d'évacuation de déchets de tonte sur les terrains de sport (passage au mulching). Nous avons abandonné le traitement sélectif sur nos terrains de sport et nous luttons biologiquement en cas d'invasion.



Désherbeur au gaz

Les agents des espaces verts s'engagent également en faveur de l'environnement en arrêtant l'emploi des pesticides et en recherchant des solutions mécaniques ou thermiques efficaces. Un test de désherbage au gaz a été concluant sur les trottoirs du bourg et le parvis de l'église. L'acquisition de ce matériel a été réalisée début 2018 pour désherber sans produits chimiques le centre bourg.

Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Pluméliaou

Samedi
02
Juin
2018

OPÉRATION
DÉSHERBAGE
citoyen des allées
DU CIMETIÈRE
de 9h - 12h

Un casse-croûte et un pot de l'amitié
seront offerts aux participants

Conception et réalisation : Service Communication - Mairie de Pluméliaou - Place du Général de Castille (93330) - Tél. 02 97 91 81 28 - Imprimé par nos soins.



Zéro phyto

Pour réussir ce combat contre les pesticides, on peut aussi compter sur vous ! Oui, nous étions une trentaine de Plumélois penchés sur les « mauvaises herbes » de notre cimetière en octobre. Merci pour la mobilisation et l'efficacité de tous : arrachage terminé en 3 heures !

Ce désherbage manuel citoyen est maintenant un rendez-vous deux fois par an (juin et octobre) qui se termine dans la bonne humeur autour d'un casse-croûte.



Ouest-France - 22 juin 2017

Ma commune,
je l'aime au
naturel!



Et vous ? vous binez ?



Nouvelle collecte, ça avance à l'échelle de CMC

Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Nos déchets

En 2017, les nouveaux containers ont été installés sur notre commune. Tous les Plumélois ont reçu leur carte pour pouvoir déposer les ordures ménagères résiduelles, après avoir triés tout ce qui peut être recyclé : papier, verre, emballages. Après une période de rodage, il semble que le nouveau système soit globalement satisfaisant.

Cependant, la finalisation de cette évolution, initiée par Baud Communauté, est ralentie par l'élargissement à la nouvelle communauté de communes. Trois quartiers ne disposeront des nouveaux containers qu'en 2018. La facturation envisagée en fonction du nombre de sacs d'ordures ménagères déposés ne verra le jour que lorsque toutes les communes de CMC seront équipées, soit pas avant 2020. Cette durée supplémentaire laisse le temps dpour s'habituer au nouveau système et d'améliorer encore les différents efforts de tri.

Cette fusion entraîne également le retard de la rénovation de la déchetterie à Kerledorze afin de faciliter la circulation et la sécurité sur le site : l'étude vient juste d'être lancée.





Eclairage public : On passe aux LED.

Pluméliaou fait le plein d'énergie

Notre parc d'éclairage public est vieillissant. Il compte 500 points lumineux dont près de 200 sont encore des lampes à vapeur de mercure, appelées ballons fluo.

Leur remplacement a été étudié par les services techniques en collaboration avec Morbihan Energies. Ce dernier a proposé aux collectivités du Morbihan de profiter de 60 % de subventions pour passer aux ampoules LED (diode électroluminescente, abrégé DEL en français, ou LED en anglais : light-emitting diode) offrant une durée de vie supérieure aux lampes actuelles. Chaque ampoule remplacée permet une économie d'électricité de 16 €/an.

Fin 2017, la première tranche de travaux a permis d'installer 42 lampes dans le bourg.



Le projet a été porté par François Demonfort, responsable du service bâtiment de la commune, Carine Pessiot, adjointe en charge du développement durable, et Romain Le Pescq, co-directeur de l'entreprise Quénéa.

Ouest-France - 09 décembre 2017



La mairie à énergie positive
Photo Association BRUDED

Le soleil brille sur la nouvelle Mairie
et sur l'ancienne école à Talvern-Nénèze

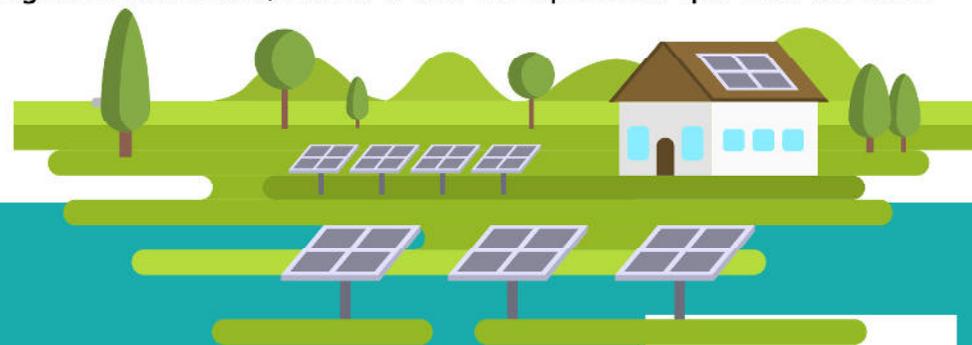
Plumélieu fait le plein d'énergie

Avec l'appui de l'APEPHA (association des producteurs d'électricité photovoltaïque), à laquelle notre commune adhère, nous avons validé l'installation de deux nouvelles toitures photovoltaïques.

Notre nouvelle mairie, premier bâtiment à énergie positive du territoire, a été soutenue par le Pays de Pontivy pour l'installation de panneaux sur toit plat. D'une puissance de 16 kW, ces panneaux assureront une production d'électricité supérieure à la consommation du nouveau bâtiment.

En novembre 2017, c'est l'ancienne école de Talvern-Nénèze qui a vu une partie de sa toiture remplacée par des panneaux solaires. La compétence croissante de nos services techniques sur le photovoltaïque a permis de sélectionner une technologie fiable et rentable installée par une entreprise bretonne. Les 36 panneaux affichent une puissance de 9 kW et produiront l'électricité correspondant à la consommation de 2 maisons.

Avec ces nouvelles installations, la commune contribue à la production d'énergie renouvelable. A l'échelle régionale, l'augmentation de la production d'électricité renouvelable est notable avec 63% d'électricité d'origine renouvelable, même si elle ne représente que 15% de notre consommation.





Borne de recharge pour véhicules électriques

Pluméliau fait le plein d'énergie

Depuis novembre 2016, Pluméliau dispose d'une borne de recharge au cœur du bourg, à l'angle de la rue de la Libération et de la rue de la Ferrière. Cette borne peut recharger 2 véhicules électriques simultanément, quel que soit son modèle : voiture, scooter, vélo... De type accéléré, la borne délivre jusqu'à 18 kW de puissance. En outre, celle-ci dispose de prises répondant aux différents standards des constructeurs automobiles.

Avec ce point de charge, notre commune s'inscrit dans le cadre d'un maillage à échelle départementale conduit par Morbihan Energies, avec le soutien de l'État et de la région Bretagne. Près de 200 bornes de recharge pour véhicules électriques sont ainsi installées sur le département.

L'accès est payant : la facturation s'établit par palier d'1h30 : 1,90 euro pour les abonnés (adhésion de 18 euros à l'année) ou 2,40 euros pour les non-abonnés. L'accès peut se faire, pour les abonnés, à partir des badges distribués par Morbihan énergies, et pour les utilisateurs de passage par smartphone ou carte bancaire sans contact.

Les informations relatives aux bornes (emplacements, modalités de charge, disponibilités...) se trouvent sur un site Internet dédié. Compatible smartphones et tablettes, le site peut être consulté en flashant le code apposé sur chacune des bornes.

Gestion environnementale

La consommation d'eau sur la commune

Pour éviter le gaspillage de l'eau, le SAGE Blavet accompagne, depuis 2016, 14 communes pour suivre les consommations d'eau de chaque bâtiment communal. Une étude réalisée en Morbihan en 2009 avait démontré qu'une telle action engendrait 25% d'économies d'eau. Les conseils amènent à remplacer certains matériels consommateurs (wc, robinets, douches...) par des matériels hydro-économes. A Plumélia, les enregistrements réalisés par les services techniques ont également permis de détecter quelques fuites. L'espace Droséra et la salle des sports présentent de fortes consommations d'eau : Merci aux usagers de limiter les volumes d'eau utilisés afin de préserver cette ressource, capitale pour notre Environnement.

Et chez vous ?

Chez les particuliers, la marge d'économies est encore plus forte : 40% !

En 2011, une famille test à Baud a mis en œuvre quelques équipements simples : "Nous avons mis en place sans aucune difficulté, et en 1/4 d'heure seulement, 3 aérateurs pour robinet et 2 raccords pour douche. Ce système d'économie d'eau est basé sur la réduction de la quantité d'eau sans en réduire la pression. Nous avons déjà des réducteurs de volume d'eau dans les réservoirs de chasses d'eau." Leur consommation d'eau a diminué de 23 m³, passant à 77 m³ /an, entraînant une réduction des factures d'eau, d'assainissement et de gaz pour le chauffe-eau.

Vous pouvez aussi vérifier que votre compteur ne tourne pas pendant votre absence, en revenant de vacances, prendre des douches plutôt que des bains, arrêter le robinet quand vous vous lavez les mains ou les dents, arroser les plantes avec l'eau de lavage des légumes...

L'eau est précieuse, économisons-la !



Gestion environnementale



S-eau-S Blavet et Breizh bocage

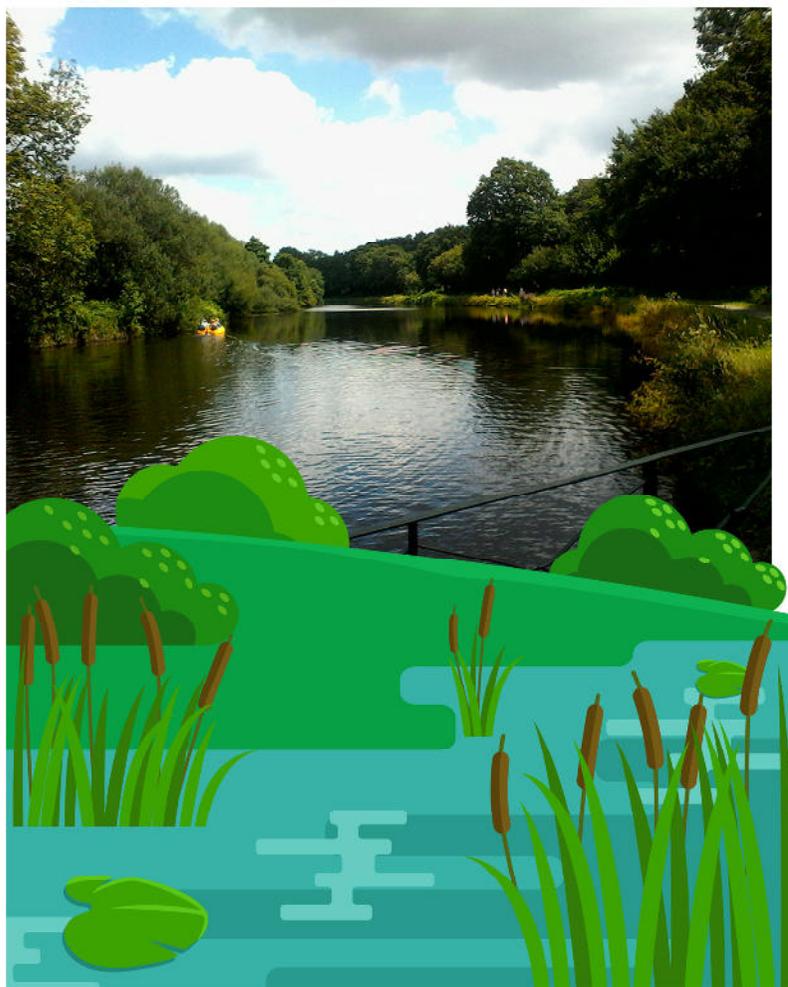
Sur le bassin versant du Blavet, huit classes d'écoliers se sont engagées dans le dispositif S-eau-S Blavet pour l'année scolaire 2016-2017. Ce dispositif, existant depuis 20 ans, a pour but de sensibiliser les écoliers à la qualité de l'eau et à l'écocitoyenneté. Cette année, une animation s'est déroulée à Pluméliau à Gamblen au mois de mai pour faire découvrir à nos élèves le bocage d'une exploitation agricole. Les animateurs d'Eau et Rivières de Bretagne, et du Syndicat de la vallée du Blavet ont présenté le rôle du bocage et ses nombreux intérêts.

Cette action de sensibilisation est accompagnée de réalisations sur le terrain grâce au programme Breizh bocage et aux agriculteurs volontaires de notre commune. Les plantations et création de talus dans leurs parcelles participent à la lutte contre l'érosion et le ruissellement limitant les problèmes de qualité de l'eau, les coulées de boues et les inondations.



Les enfants de l'école du Bel Air :
Plantation d'arbres d'essences locales sur un talus
bordant l'un des champs de M. Le Roux, agriculteur-éleveur.

Le Télégramme - 27 février 2018



Gestion environnementale



1 - Histoire d'un cours d'eau

Sur-creusés, busés, piétinés... Les cours d'eau ont subi depuis de nombreuses années les interventions de l'homme dans le but de faciliter les activités économiques et agricoles.

Aujourd'hui, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil départemental du Morbihan et les collectivités territoriales se mobilisent pour reconquérir le bon état écologique de ces milieux et atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2018 par la Directive Cadre sur L'Eau.

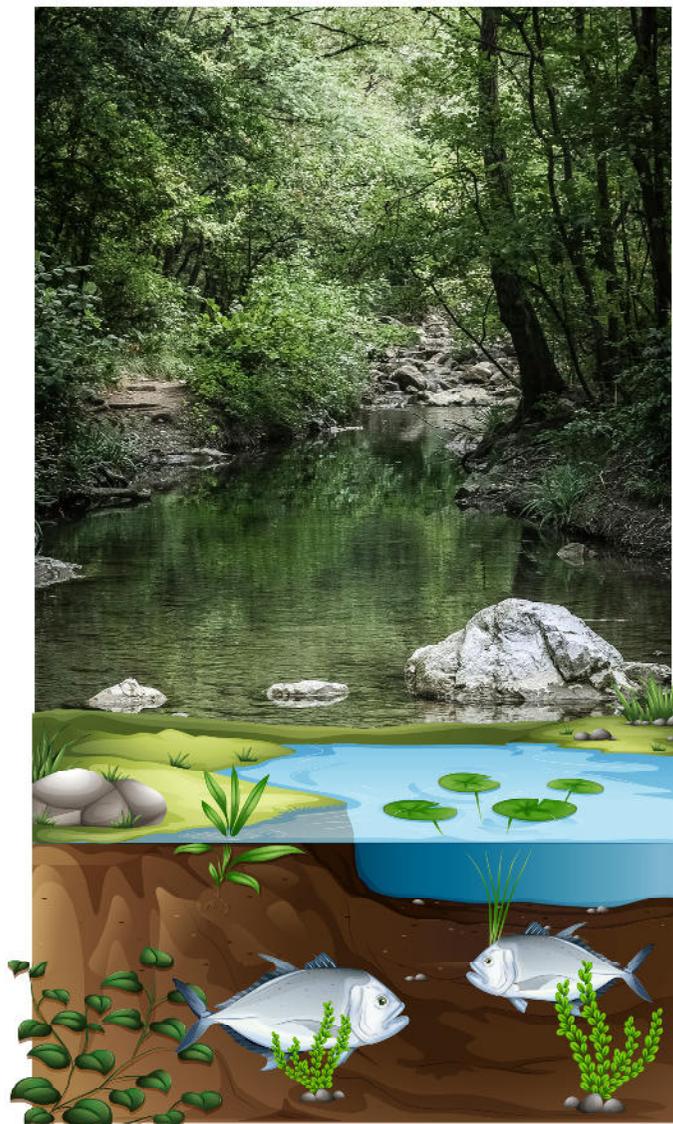
Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques du Syndicat de la vallée du Blavet permet de mener les actions nécessaires pour la restauration des cours d'eau. Les 5 années de travaux programmées représentent un coût estimé de 4 millions d'euros à l'échelle de la partie morbihannaise du bassin versant du Blavet. Le territoire d'actions comprend 600 km de cours d'eau sur 47 communes.

A Plumélieu, ce programme a permis la restauration de l'ancien lit du Frémur à Parco.

Le Frémur est un affluent de l'Evel qui coule à Plumélieu.

Sur ses zones de source, les têtes de bassin versant, ce cours d'eau a subi de nombreuses modifications.

Au lieu-dit Parco, le ruisseau a été déplacé en bord de route et transformé en fossé ayant perdu toutes les fonctionnalités du cours d'eau d'antan. Etant déconnecté des zones humides riveraines, le cours d'eau ne peut plus alimenter celles-ci en hiver : le ruisseau se retrouve avec beaucoup moins d'eau en été.



Gestion environnementale

2 - Histoire d'un cours d'eau

Pour redonner au cours d'eau ses fonctionnalités le Syndicat de la vallée du Blavet, en collaboration avec la commune de Pluméliau et le propriétaire riverain, a restauré l'ancien lit de la rivière. Elle se retrouve à sa place, dans la zone basse de la parcelle et peut à nouveau couler lentement en suivant ses méandres tout en alimentant les zones humides. L'eau est ainsi filtrée naturellement pendant tout l'hiver puis restituée en été. Le fond du cours d'eau est de nouveau composé de cailloux et graviers propices à la vie aquatique. Tous ces travaux ont été réalisés avec l'accord du propriétaire riverain qui retrouve le visage de la rivière qu'il a connu dans sa jeunesse. Les travaux, coordonnés par Yves Merle, technicien rivière du syndicat, ont duré une semaine et ont coûté près de 5 000 €. Ils ont été confiés à l'entreprise Paulic de Baud.

Ces actions s'inscrivent dans un programme de gestion globale et cohérente des milieux aquatiques du bassin versant morbihannais du Blavet et, à ce titre, sont financés à 80 % par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental du Morbihan. Les collectivités locales (ici Centre Morbihan Communauté) financent les 20 % restants.

◀ Frelon asiatique ▶



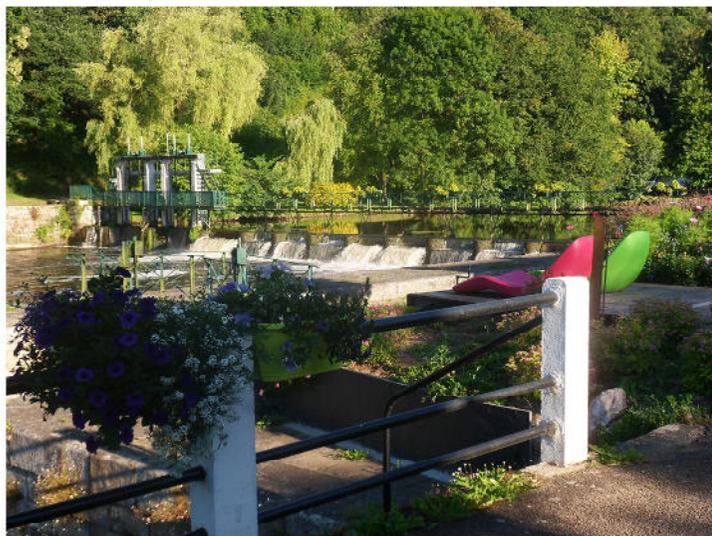
Arrivé de manière accidentelle en France en 2004 (bateau provenant d'Asie à Bordeaux), le frelon asiatique a colonisé en quelques années les 3 quarts du territoire français. Le Morbihan est touché depuis 2011.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme lorsqu'il est solitaire. Par contre, si vous approchez d'un nid, les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel, notamment lors de travaux d'élagage ou de débroussaillage. Le nombre d'accidents est en constante augmentation chaque année.

Le frelon est un exterminateur des abeilles, sentinelles de notre Environnement et de la biodiversité par la pollinisation. Il consomme également des insectes autochtones (guêpes, mouches, coccinelles...).

La commune participe à la lutte contre les frelons asiatiques en participant à la remontée des informations de piégeage et d'observations, relayant le travail formidable de notre apiculteur référent et des piégeurs volontaires, et, depuis cette année, en passant une convention avec l'association Centre Bretagne pour la sauvegarde des abeilles bretonnes. Cette association dispose de matériels et de professionnels à disposition des Plumélois pour détruire les nids de frelons en toute sécurité. Le coût d'intervention est ainsi indirectement subventionné par la municipalité.

Merci à tous les plumelois pour leur mobilisation, et merci aux jeunes de notre conseil municipal qui ont fabriqué des pièges au mois de mai.



Saint-Nicolas-des-Eaux



Le village de Saint Nicolas des eaux

Implanté le long de la rive Est du Blavet. Saint-Nicolas-des-Eaux, ainsi nommé, en raison de sa proximité avec le Blavet et de sa chapelle.

Village de caractère grâce à son écluse, sa Promenade des Estivants, ses chaumières, son patrimoine architectural et culturel.

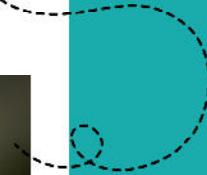
Ce magnifique village, accueillant, reposant, offre de nombreuses possibilités de loisirs et d'activités de plein air.

6 circuits balisés de 1 à 21 km passent par St Nicolas. Ils permettent de suivre le méandre du Blavet, d'arpenter les montées des landes du Crano et de partir à la découverte du patrimoine remarquable : chapelles, fontaines, moulins, calvaires et notamment la chapelle de St Nicodème, classée monument historique.

Fleurissement estival

**Jardinières installées le long du Blavet
avec arrosage automatique**

≡ PLUMÉLIAU



La gazette du 9 mars 2018.

Une idée pour le fleurissement des quartiers



Les passionnés de jardins à l'œuvre.

C'est à l'initiative de la commission municipale cadre de vie qu'a germé l'idée de créer un atelier semis/plantation/distribution, qui va porter le nom de : Passion/Jardin.

Magali et Guillaume, deux férus de jardinage, vont transmettre leur savoir et leur passion dans cet atelier qui aura lieu durant plusieurs semaines le samedi matin de 9 h à 11 h dans la serre municipale, rue du Manéguen, près du lavoir de Toul Kib. « L'idée est de créer des plants et de les distribuer à la population qui souhaite embellir leur rue, leur village, leur quartier, un lavoir, un calvaire... Tout le monde peut y participer. Il s'agit de créer un moment de partage, de convivialité autour des fleurs » souligne Laurette Clequin. À noter que la commune participe au concours des villes et villages

fleuris, et a reçu en 2017, deux récompenses. « Tout comme le nettoyage du cimetière, l'atelier Passion/Jardin sera une belle participation citoyenne ».

Cette première étape a rassemblé 12 plumelois, amateurs de jardinage, répartis en deux groupes. « Et pendant que Magali donnait des conseils sur les semis, Guillaume partageait son savoir-faire sur les plants à repiquer ». Durant cette première initiation des graines d'oeillets d'inde, de zinnias, nigelles, mufliers, capucines ont été semées. Sans oublier la plantation de dimorphotécas, des fleurs ressemblantes à la marguerite. Par ailleurs un semis de 23 variétés de graines ont été sélectionnées car faciles à faire pousser et seront répartis sur plusieurs semaines.

L'atelier Passion/jardin distribue ses plants



Ouest-France - 20 mai 2018

La commission cadre de vie de la municipalité et l'atelier jardins partagés de l'association Pluméloisirs ont créé l'atelier Passion/jardin. Depuis le 24 février, chaque jeudi et chaque samedi, une dizaine de personnes se retrouvent, dans la serre municipale, rue du Manéguen (près du lavoir de Toul-Kib).

Les bénévoles ont d'abord semé les graines fournies par la municipalité. 3 000 plants de 20 variétés différentes sont nés de ces semences : oeillets d'Inde, zinnias, nigelles, mufliers, capucines, marguerites de Tunisie ou dimorphotécas... « Cette activité a permis aux personnes de se rencontrer et de partager leur savoir », se réjouit Laurette Cléquin, adjointe au cadre de vie et au tourisme.

Vendredi, les Plumelois étaient invités à venir chercher des plants pour embellir leur rue, leur village, leur quartier ou la salle du village, un lavoir, un calvaire... L'activité reprendra en septembre par une activité bouturage.



Pour l'embellissement des quartiers :

Une nouvelle activité ponctuelle « Passion Jardin »



Des amateurs de jardinage avec le soutien logistique de la commune et « des jardins partagés » de l'association Pluméloisirs ont décidé de mettre en commun leur passion et leur savoir-faire pour créer un atelier semis/plantation.

Cet atelier ouvert à tout public débutera le samedi 24 février à 9h à la serre municipale rue du Manéguen (près du lavoir de Toul-Kib). **Venez nombreux !**

Communiqué de la gendarmerie

Les faits



Des tentatives de vol au préjudice des personnes âgées par des faux policiers sont recensées sur le secteur depuis le week-end dernier.

Il s'agit de deux hommes, d'une quarantaine d'années, vêtus d'une tenue civile, porteurs d'une casquette "POLICE". Les individus sont de type européen, 35-40 ans, rasés, sans accent, visage rond. Ils circulaient dans une petite voiture bleue (plus clair que les véhicules sérigraphiés gendarmerie), type et immatriculation inconnues.

Ils se présentent chez les personnes âgées et tentent de leur faire croire qu'elles ont été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol pour pouvoir s'introduire chez elles. Ils n'exercent pas de violence et quittent rapidement les lieux lorsqu'ils voient qu'ils ne parviendront pas à leur fin.

Les recommandations

Si vous êtes victime ou témoin d'un vol ou d'une tentative en cours, faites appel à la gendarmerie en composant le : 17

Assemblée générale du comité de jumelage



L'assemblée générale du comité de jumelage avec la commune de Saint Nicolas de Bourgueil se tiendra le **vendredi 23 février à 19h** à l'Espace Droséra.

Ordre du jour : Compte rendu de l'année 2017, bilan des comptes, élection du tiers sortant, questions diverses. Pot de l'amitié.

→ Toutes les personnes intéressées par ces échanges seront les bienvenues.

Le SERVICE CIVIQUE :

Le Service Civique s'adresse **aux jeunes de 16 à 25 ans**, jusqu'au 30 ans pour les jeunes en situation d'handicap.



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

Ce dispositif leur permet de s'engager **sans condition de diplôme, pendant 6 à 12 mois**, dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité...

Cette mission donne lieu au versement d'une indemnité mensuelle forfaitaire de 472,97 euros par l'Etat à laquelle s'ajoute un complément de 107,58 euros pris en charge par l'organisme d'accueil. En outre, le Service Civique ouvre droit à un régime complet de protection sociale (sécurité sociale, retraite) financé par l'Etat.

En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action, solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

→ Pour en savoir plus : www.service-civique.gouv.fr

Le clin d'œil de la semaine vu par DZ et YB

"La sagesse c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit" De Oscar Wilde.

INFORMATIONS

Mairie de Pluméliau
4 place du Général de Gaulle
56930 PLUMÉLIAU

→ Lundi : 14h - 17h

Mardi au jeudi: 9h - 12h / 14h - 17h

→ Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

www.plumeliau.fr

mairie@plumeliau.fr

Les horaires de

l'agence postale communale

→ (à compter du mardi 20 février)

Rue Théodore Botrel

(Mairie de Pluméliau)

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Et le samedi de 9h à 12h.

Départ du courrier tous les jours à 15h et le samedi à 11h.

La boîte aux lettres jaune de la Poste a été déplacée sur le parking du 8 à huit pendant les travaux rue René Cassin.

La déchèterie est à votre service et au service de l'Environnement

Déchèterie du

Centre Morbihan Communauté

Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Jeudi : 13h45 - 17h

Vendredi : 13h45 - 17h

Samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Tél : 02.97.51.98.35

Espace Culturel

Rue de la Paix

(ancien foyer logement)

→ Tél : 02.97.07.82.20

Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h30

Jeudi : 14h - 16h30

Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

www.plumeliau.fr

espace.culturel@plumeliau.fr

Urgence Médicale



Pompiers : 18

Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde :

02.97.68.42.42

Service pharmaceutique : 3237
(pour connaître la pharmacie de garde)

Informations commerciales

Une nouvelle entreprise sur Pluméliau :

BMS (BELIN MARINE SERVICE)

Elle vous propose : Toutes réparations et entretiens de moteurs de bateaux Hors Board et In Board, de toutes marques

Vente de pièces / Vente de moteurs

Accastillage - Antifouling, résine - Tous travaux sur bateaux

Pour plus de renseignements, contacter Christophe BELIN par téléphone au 06 22 35 32 90 ou par mail chrisdel47@orange.fr.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne réussite commerciale.

Formation 'la photo, la nature & ma nature'

Johanne GICQUEL vous propose une formation les samedis **17 et 24 mars de 9h à 17h** à Saint Nicolas des Eaux ; un temps pour s'initier et progresser en photo et développer des compétences personnelles.

Contact et renseignements auprès de Johanne au 06 95 41 40 27 ou par mail à oplurielle@orange.fr.

www.johannegicquel.com www.facebook.com/oplurielle

La mairie vous informe :

Le chantier de reconstruction de la base nautique a débuté.

Ces travaux ont pour conséquence la mise en place d'une interdiction de stationner sur le parking de l'allée Léon QUILLERE à Saint Nicolas des Eaux.

La vitesse sera limitée à 30Km/h sur cette portion de voirie.

Les 3 salles de l'Espace Droséra seront indisponibles

les 12, 13 et 14 mars pour cause de maintenance et de ménage.

Nous vous présentons toutes nos excuses pour la gêne occasionnée par ces travaux.



Centre Morbihan Communauté recrute un agent technique spécialisé en espaces verts

Durée du contrat : 1 an

Durée de travail hebdomadaire : 35h

Poste à pourvoir le 1^{er} avril 2018

Date limite de candidature : le 2 mars 2018

Lieu de travail : Embauche aux services techniques de Centre Morbihan Communauté à Keranna en Moréac, puis déplacement sur l'ensemble du territoire communautaire

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (lettre de motivation manuscrite) à :

Monsieur le Président de Centre Morbihan Communauté Zone de Kerjean BP 10369 56503 Locminé Cedex

Les nouveaux horaires de la déchèterie à compter du 5 mars 2018

Lundi : 8h30-12h30 et 14h-18h / Mardi : la déchèterie est fermée

Mercredi : 8h30-12h30 et 14h-18h / Jeudi : 8h30-12h30 et 14h-18h

Vendredi : 8h30-12h30 et 14h-18h / Samedi : 8h30-12h30 et 14h-18h.

Commerçants et Artisans, mise en place du Pass Commerce et Artisanat

Centre Morbihan Communauté a prévu une enveloppe de 50.000 euros sur l'année 2018 pour la mise en œuvre du Pass Commerce et Artisanat. Le calcul de l'aide se fait comme suit :

30 % des investissements subventionnables plafonnés à 25.000€ HT, sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 7.500€.

Renseignements à Centre Morbihan Communauté

Tél : 02.97.44.22.58 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



Bientôt les vacances scolaires et la fête foraine ...

Bretagne Sud Autocars en partenariat avec les commerçants forains de Pontivy renouvelle l'opération commerciale « Car + Fête foraine de Pontivy » du 24 février au 10 mars 2018.

OFFRE EXCEPTIONNELLE du 24 février au 10 mars 2018



Vie paroissiale :

Dimanche 25 février : messe à 11h au presbytère

Dimanche 4 mars : messe à 11h au presbytère

Dimanche 11 mars : messe à 11h au presbytère

Dimanche 18 mars : messe des familles et des enfants, services de mois à 11h à l'Espace Droséra

Foot

Les matchs du dimanche 25 février

L'équipe C joue à Kerfourm contre la G.S.E. de Kerfourm (C) à 13h30,

L'équipe A se déplace à Grand-Champ contre les Semeurs de Grand-Champ (A) à 15h30.



C'est bientôt les vacances d'hiver !

Vacances d'hiver – Du 26 février au 9 mars 2018

Les vacances se dérouleront sur le thème de « Roule, Vole & Glisse » avec une visite du Manoir de l'Automobile à Lohéac, un grand jeu pour clôturer les vacances, de multiples activités manuelles, sportives et culturelles, le passage du permis vélo et également deux veillées les vendredis 2 et 9 mars.

Il y a aussi tout un panel d'activités pour les jeunes (8 à 17 ans) des Multi'Pass avec Gaëtan, Romain, Antoine et Brice : des stages, du Laser Game, de la piscine, des soirées, une journée Inter-centre, une soirée Mac-Do et cinéma, une journée au Parkafun à Vannes, du karting ou encore un après-midi à la fête foraine à Pontivy.

Sans oublier l'installation du nouveau local dédié à l'Espace jeune tout au long des vacances !

→ Pour vous inscrire : www.plumelieu.portail-familles.net

→ Pour tous renseignements :

sej@plumelieu.fr ou 02.97.51.86.81

Appel aux dons

Durant les vacances d'hiver et ensuite chaque mercredi, les jeunes de 10 à 17 ans de Pluméliau vont pouvoir investir leur nouveau local Espace Jeunes.

Il y a beaucoup de travaux en perspective et pour cela nous faisons un appel aux dons :

Peinture, bois, jeux, mobiliers, vaisselles, décorations, tissus, nous sommes preneurs !!

Vous pouvez déposer vos dons au service enfance jeunesse à l'Espace Droséra. **Merçi beaucoup !**

Les dates à retenir :

Samedi 24 février : L'outil en Main,

réunion à 10 h à la mairie de Pluméliau.

Tous les membres de l'association et les familles intéressées sont invitées à participer, y compris avec leurs enfants.

Samedi 3 mars : repas des chasseurs à l'Espace Droséra à partir de 19h

Au menu : pâté de sanglier, rôti de marcassin et flageolets à la bière, fromage, dessert, café (kir offert).

Tarif : 12€ sur place hors boissons, 10€ à emporter (prévoir les contenants) enfant – de 12 ans : 6€ / Contact et réservation au 06.98.89.89.78.

Dimanche 4 mars : grand bal musette du club des retraités à partir de 14h30 à l'Espace Droséra, assuré par Gégène et ses musiciens, entrée 6€

Du 17 mars au 1^{er} avril : « Le Blavet au naturel »

Des animations seront proposées sur l'ensemble du territoire du blavet pour faire connaître tous les enjeux liés aux pesticides et faire découvrir les méthodes alternatives.

Lundi 19 mars : Commémoration

Rassemblement devant le monument aux morts à 11h, dépôt de gerbes au monument aux morts et à la stèle du 19 mars 1962. Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité à l'issue de la cérémonie à l'Espace Droséra.



L'Outil en Main
Pluméliau et sa région

Kermesse de l'EHPAD

Elle aura lieu le **samedi 26 mai** de 14h à 17h30 dans l'enceinte de l'Etablissement.

Pour que la fête soit réussie, les organisateurs sont à la recherche de bénévoles pour la tenue des stands, de la buvette, et de crêpières.

Si vous souhaitez les aider, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Caroline animatrice à l'EHPAD (Tél : 02.97.51.91.78).



Produits phyto, qualité de l'eau et santé

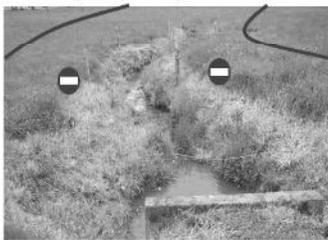
Nous avons tous intérêt à préserver notre eau pour éviter des coûts importants de traitement de l'eau avant qu'elle arrive à notre robinet et pour limiter les effets négatifs sur notre santé. Après un petit tour sur notre commune en avril, la commission environnement a déposé quelques dizaines de rappels de la réglementation.

Rappelez-vous qu'il est **interdit de traiter près de tout point d'eau : fossés, berges des cours d'eau, avaloirs d'eau pluviale, caniveaux...** selon les distances suivantes :

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

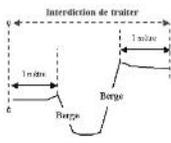
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000°. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUIITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000°.



SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS. EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites Internet : <http://www.bretagne.pref.gouv.fr/> et <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpeel/>

Cette interdiction s'applique à tous : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

Si vous traitez chimiquement ces endroits, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

Borne de recharge pour véhicules électriques

Depuis plus d'un an, Pluméliau fait partie du réseau des 200 communes équipées de bornes de recharge dans le cadre du déploiement financé en partie par Morbihan Energies.

On a pu enregistrer plus de 14000 charges en 2017 dans le département grâce au badge (près de 300 abonnés), mais aussi par paiement avec carte bancaire.

La fréquentation des bornes est variable selon le lieu d'implantation. 59 bornes morbihannaises ont été utilisées moins de 10 fois l'an passé, alors que 25 ont délivré plus de 200 charges chacune. Notre borne pluméloise se trouve dans une situation intermédiaire avec près de 20 charges. Le coût moyen d'une charge est de 2 € pour récupérer une autonomie de 50 à 100 km selon les véhicules.

Le clin d'œil de la semaine vu par DZ et YB

"L'Amour c'est comme le potage... les premières cuillerées sont trop chaudes... les dernières sont trop froides". De : Jeanne Moreau.

INFORMATIONS

Mairie de Pluméliau
4 place du Général de Gaulle
56930 PLUMÉLIAU

→ Lundi : 14h - 17h
Mardi au jeudi: 9h - 12h / 14h - 17h
→ Vendredi : 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h
Tél : 02.97.51.80.28
www.plumeliau.fr
mairie@plumeliau.fr

Les horaires de l'agence postale communale

Rue Théodore Botrel
(Mairie de Pluméliau)
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30
Et le samedi de 9h à 12h.
Départ du courrier tous les jours à 15h
et le samedi à 11h.

La boîte aux lettres jaune de la Poste est désormais à proximité de l'agence postale

La déchèterie est à votre service et au service de l'Environnement

Déchèterie du Centre Morbihan Communauté à compter du 5 mars 2018

Lundi : 8h30-12h30 / 14h -18h
Mardi : Fermée
Mercredi : 8h30-12h30 / 14h -18h
Jeudi : 8h30-12h30 / 14h -18h
Vendredi : 8h30-12h30 / 14h -18h
Samedi : 8h30-12h30 / 14h -18h
Tél : 02.97.51.98.35

Espace Culturel

Rue de la Paix

(ancien foyer logement)

→ Tél : 02.97.07.82.20

Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h30
Jeudi : 14h - 16h30
Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h
www.plumeliau.fr
espace.culturel@plumeliau.fr

Urgence Médicale



Pompiers : 18
Samu 56 : 15
Numéro européen : 112
Médecin de garde : 02.97.68.42.42

Service pharmaceutique : 3237
(pour connaître la pharmacie de garde)

C'est bientôt les vacances de printemps !

Vacances de printemps – du 26 avril au 11 mai 2018

Les vacances se dérouleront sur le thème des « minuscules » avec une visite de l'insectarium et du poète ferrailleur à Lizio, de multiples activités manuelles, sportives, culinaires et un grand jeu pour clôturer les vacances « sauve Arthur des griffes de Maltazar ».

Il y aura aussi tout un panel d'activités pour les plus grands (8 à 17 ans) : le Multi'Pass avec Audrey, Gaëtan et Romain. Au programme des vacances : un stage MorbiCraft, des sorties (Laser Game, paintball...), des soirées (Jump Session et Buger King, karting, piscine...), une journée inter-centre avec Locminé, une journée à Kingoland...

Sans oublier la décoration du nouveau local dédié à l'Espace Jeunes ! La structure ouvre officiellement ses portes pour les jeunes de 10 à 17 ans avec des zones d'accueil spécifiques en fonction de l'âge. Cette structure sera ouverte de 14 h à 18 h 30, et les jeunes auront plusieurs lieux d'activités libres en fonction du planning : salle détente avec console de jeu, salle babyfoot et billard ainsi qu'une salle réservée pour les plus grands (14-17 ans). Même si des activités peuvent être proposées, l'accueil reste libre et se déroule en présence d'un animateur. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour vous inscrire : www.plumeliau.portail-familles.net

Pour tous renseignements : sej@plumeliau.fr ou 02.97.51.86.81



Menu restaurant scolaire

du lundi 23 au mercredi 25 avril 2018

Lundi : Salade de tomates et museau de porc ; sauté de dinde, duo de chou romanesco et chou-fleur ; fromages variés ; fruit de saison

Mardi : Carottes râpées et pommes à la coriandre ; aiguillettes de poulet, sauce pizza ; semoule au beurre ; fromages variés ; yaourt sucré

Mercredi : Rillettes de sardines au fromage blanc ; boulettes de bœuf, poêlée campagnarde ; fromages variés ; fruit de saison

L'origine des viandes est affichée à l'entrée du restaurant scolaire.



Vie paroissiale

Dimanche 22 avril : Messe au presbytère de Plumélia.

Foot

Les matchs du dimanche 22 avril

→ L'équipe C joue à Moréac contre la G.S.C. Moréac (D) à 13h30,

→ L'équipe B se déplace à Quéven contre le F.C. Kerzec Quéven (A) à 15h30,

→ L'équipe A se déplace à Noyal-Pontivy contre les M.B. Noyal-Pontivy (B) à 15h30.



Hand

Soirée couscous le samedi 21 avril à la salle polyvalente de Guénin

Tarif : adultes 12€, enfants 6€.

Les matchs du dimanche 22 avril

A la salle multifonctions de Guénin

A 14h 2^{ème} division territoriale féminine

Guénin Plumélia Handball 3 reçoit Séné 2

A 16h en excellence régionale féminine

Guénin Plumélia Handball 1 reçoit Alliance Rennes Haute Bretagne - Entrée libre - buvette



Espace Culturel

Fermeture exceptionnelle de l'Espace Culturel : **le mercredi 09 et le samedi 12 mai 2018**

Annoncez vos événements !

Pour paraître dans les guides d'été d'Ouest France, il est demandé à chaque organisateur de fête ou de manifestation de saisir l'événement **via infolocale** pour le 15 mai 2018.

Des idées de sortie pour le dimanche 22 avril

→ A partir de 14h à l'espace Droséra, **loto** organisé par l'APEL St Méliou (ouverture des portes à 12h).

→ la chorale de Pluméolais « Chœur de Plum » se produira à la Trinité Porhoët à 16h en l'église paroissiale.

Information commerciale

L'institut « Instant bien Etre »

Typhaine vous informe que l'institut sera fermé le lundi 30 avril et le mardi 1^{er} mai, ouverture exceptionnelle le mercredi 2 mai.

Renseignements et prises de rendez-vous en téléphonant au 02.97.51.90.35 ou SMS au 06.40.41.77.96

Les dates à retenir

Lundi 23 avril : 20h en Mairie salle du conseil municipal, **réunion de l'OMA pour la mise en place du planning des permanences pour le labyrinthe de maïs**.

La présence d'un représentant de chaque association participante est souhaitée.

Dimanche 29 avril : **Trophée départemental des écoles de cyclisme** (jeunes nés de 2006 à 2012), organisé par l'ACP Baud (Avenir cycliste Pays de Baud)

Samedi 5 mai : A partir de 19h **soirée à domicile** chez Aurélie et Augustin 10 rue des Ecoles à Saint Nicolas des Eaux (contact : 06.99.89.70.21 ou asso.hapax@gmail.com), enregistrement en live de Nola Radio par la cie Le 1/4 d'heure américain <https://www.lequartdheureamericain.org/>, expo de Maud La Taupe, graphiste...

Samedi 26 mai : **8^{ème} Raid Nature du Blavet**, parcours raid 45 kms et parcours découverte 20 kms, renseignements et réservations :

nicolascoudert@wanadoo.fr

Samedi 26 mai : Au temps de la légende arthurienne, **2^{ème} édition de Ker'Naval et kermesse de l'EHPAD** à partir de 13h30 dans l'enceinte de l'Etablissement.

Les quinguettes de Saint Nicolas

L'association HAPAX recherche des bénévoles pour la 1^{ère} édition des « quinguettes de Saint Nicolas » qui se déroulera au théâtre de verdure, Allée Léon QUILLERE les 1^{er}, 15, 29 juillet, 12 août et 9 septembre.

Animations gratuites.

Pour plus d'informations, contactez Aurélie Maturana au 06.99.89.70.21 ou asso.hapax@gmail.com

PLUMELIAU
Dimanche 22 Avril 2018
Espace Droséra à 14h
Ouverture des portes à 12h

LOTO

Animé par Marie JP Animation 10

1er lot	1000€ en BON D'ACHAT
2e lot	800€ en bon d'achat
3e lot	400€ en bon d'achat
4e lot	200€ en bon d'achat
5e lot	200€ en Caddie gami
6e lot	200€ en bon d'achat
7e lot	150€ en bon d'achat
8e lot	150€ en bon d'achat
9e lot	100€ en panier Apéro
10e lot	100€ en bon d'achat

... des bons d'achat de 50€, 40€ et 30€

Organisé par APEL

3€ la carte - 8€ la plaque de 3
15€ la plaque de 6 + 1 gratuite
15€ la plaque de 8 + 1 gratuite
20€ la plaque de 12 + 1 gratuite

Ne passez pas sur le site plomeliau.fr

à Pâques

venez à la piscine

en Bus 5€*

Offre valable chaque après-midi du 26 avril au 12 mai

Ligne TIM 17 | Lorient | Baud | Plumélia | Pontivy

SPADIUM

* Une ENTRÉE au SPADIUM de Pontivy + un ALLER RETOUR en bus sur la ligne TIM 17

Renseignements: 02 97 76 88 80

Opération CAR + SPADIUM de Pontivy à 5€ sur la ligne TIM 17 chaque après-midi du 26 avril au 12 mai 2018.



■ PLUMÉLIAU

Embellissement : dites-le avec des fleurs !

La commune veut décrocher une 1^{ère} Fleur. Et sollicite pour cela la mobilisation de tous les habitants.

À l'initiative de Laurette Clequin, adjointe, en charge du cadre de vie et tourisme, les Plumelois ont été invités à profiter des plants offerts par l'Atelier Passion/Jardin.

Dans un premier temps, trente enfants de l'école St-Meliau, en grande section, accompagnés par leur enseignante Cindy Picaud-Le Roy, sont venus jouer les apprentis jardiniers à la serre rue du Maneguen, après un petit arrêt au lavoir de Toul Kib, et la découverte du site et son histoire. Les jeunes écoliers ont ensuite été accueillis par Magali, responsable de la séance, qui leur a apporté des explications sur les graines, les semis, les plants...

Dans un deuxième temps, les enfants ont semé des graines de capucines et de tournesol, que dans quelques semaines ils pourront utiliser pour leur jardin de l'école qu'ils découvriront à la rentrée de septembre. Les jeunes jardiniers ont ensuite planté chacun un fraisier près du verger communal. À noter que les écoliers de Bel Air découvriront prochainement cet atelier passion-jardin.



Les futurs jardiniers de l'école St Meliau.

Cette initiation a trouvé son prolongement par une distribution de plants par l'atelier, avec pour objectif d'encourager les Plumelois à embellir des sites : entrées de villages, rues, talus, monuments, espace public... Et le tout avec les conseils avisés de Guillaume.

D'autres distributions auront

lieu le vendredi 25 mai de 17 h à 18 h 30, et les 28, 29 et 30 mai, de 17 h 30 à 18 h 30, à la serre du Maneguen, (1).

De son côté l'Atelier Passion/Jardin, reprendra ses activités en septembre par du bouturage. « Mais la municipalité va poursuivre ses efforts de distribution de graines mise

à disposition de la serre pour essayer de se voir attribuer une première Fleur ; treize quartiers ou rues se sont déjà engagés suite à cette distribution », précise Laurette Clequin.

(1) En dehors de ces créneaux, contactez la mairie au 02 97 51 80 28.

INSOLITE. Une épicerie flottante en projet à St-Nicolas-des-Eaux !

Le site touristique de Saint-Nicolas-des-Eaux pourrait recevoir le premier établissement flottant de France qui proposera une épicerie, un bar et une boutique souvenir.



Un croquis présentant le futur établissement flottant, sur le site de Saint-Nicolas-des-Eaux (Morbihan). (©Flahault-Chenet design Architecture)

L'ambitieux projet de Flore Raffleageau est pour le moins séduisant : faire construire un établissement flottant ; le stationner à St-Nicolas-des-Eaux ; et proposer un certain nombre de services destinés aux plaisanciers mais également aux touristes avec une épicerie, un point restauration, un bar-brasserie, une boutique de souvenirs et une laverie.

Maison éclusière

Cette amoureuse des cours d'eau qui possède déjà deux cahotiers (en location), l'un stationné justement à St-Nicolas et un second basé à la Roche-Bernard est, depuis maintenant deux saisons, la gérante de la maison éclusière de St-Nicolas. « À l'époque, j'ai répondu à l'appel à projets de la Région Bretagne ». Un contrat signé pour... 25 ans !

Et depuis son installation, cette femme de 40 ans fourmille d'idées.

Son petit bâtiment accueille désormais une épicerie avec des produits locaux, où il est également possible de boire un café chaud ou un thé. C'est également elle qui gère la location de quarante vélos (dont certains sont à assistance électrique) mais aussi de quatre petits bateaux électriques.

Ecoconstruction

Dans quelque temps débutera la réalisation d'une extension de la maison éclusière pour gagner de la place et entreposer tout le matériel dans un local technique.

Mais Flore veut voir plus loin. Et toujours plus grand. En s'inspirant de l'aventure fluviale pour prolonger son activité via un établissement flottant.

Ce dernier serait stationné sur la rive Bieuzyate. Et pour le concevoir, elle a fait appel à un cabinet d'architectes nantais de renom qui a l'habitude de se pencher sur des projets originaux.

D'une superficie de 180 m² et d'une longueur de 35 mètres, l'établissement serait conçu avec des matériaux écologiques (bardage en bois). « Esthétiquement, il s'intégrera parfaitement à l'environnement de notre vallée », lâche la conceptrice.

Financement participatif

Un beau projet qui ne se matérialisera cependant qu'avec le soutien de tous les acteurs. De la

Région aux communes de Bieuzy et de Pluméliau en passant par bien d'autres partenaires privés ou publics.

Flore Raffleageau sait qu'elle ne pourra concrétiser son rêve qu'à hauteur de... 450 000€. Elle compte même faire appel à tout à chacun par le biais d'un financement participatif.

Une aire de baignade ?

En perte d'attractivité ces dernières années, avec des commerces qui ont baissé pavillon les uns après les autres, St-Nicolas-des-Eaux se cherche une nouvelle identité touristique.

Et c'est par le biais de plusieurs projets en cours, comme celui-là, que ce lieu de halte pour les plaisanciers de la vallée du Blavet, mais aussi les randonneurs (à pied ou à vélo) du halage espère bien se relever. Doucement mais sûrement.

D'ici la fin de l'année, une

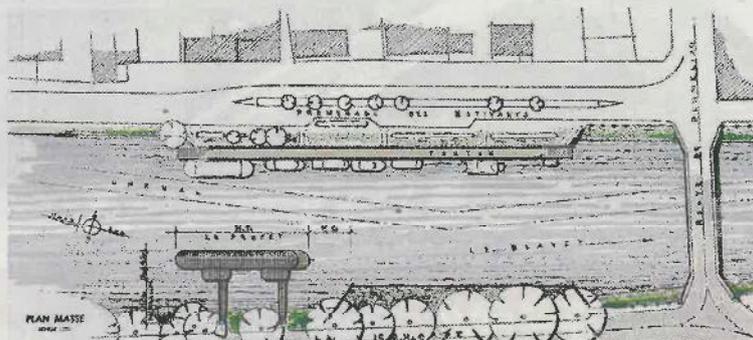
nouvelle base nautique sera construite (lire en page 19). Une aire de baignade pourrait également être aménagée. Sans parler de la sauvegarde de la magnifique Lande du Crano qui enlace le Blavet ou encore des possibilités que peut offrir l'ancienne ligne de chemin de fer. Quand au golf de Rimaison, il serait à la recherche d'un nouveau propriétaire.

Pour 2019

Chez Flore Raffleageau, l'optimisme est en tous les cas de mise. « J'espère que nous pourrions ouvrir cet établissement flottant pour la saison estivale 2019 ».

Aux acteurs du secteur de l'accompagner pour que cette belle initiative ne fasse pas : « plouf dans l'eau » !

Gilles Queffelec



C'est sur la rive bieuzyate que l'épicerie flottante serait stationnée, avec deux passerelles dont l'une pour les personnes à mobilité réduite. (©Flahault-Chenet design Architecture)



MAIRIE DE PLUMÉLIAU

LABYRINTHE VÉGÉTAL PLUMÉLIAU (56)

La commune de Plumélieu a souhaité compléter son offre touristique en valorisant l'agriculture par la création d'un labyrinthe de maïs avec un circuit éducatif sur les céréales. La réussite a été possible grâce à l'implication des différents partenaires (agriculteurs, Chambres d'Agriculture, associations locales, lycéens). Les 7 300 entrées payantes ont permis d'atteindre des chiffres de fréquentation allant au-delà des objectifs fixés.

Plumélieu Ouest-France 27 avril 2018

Vingt-trois associations organiseront le Labyrinthe



Laurette Cléquin, adjointe au cadre de vie et les représentants de l'OMA ont réuni les associations pour peaufiner l'organisation du Labyrinthe.

L'OMA (Office municipal des associations) a réuni les représentants des 23 associations inscrites pour participer à l'organisation du Labyrinthe 2018.

Il sera ouvert du 13 juillet au 2 septembre, de 10 h 30 à 18 h 30 avec deux nocturnes le 21 juillet et le 18 août.

Pour pouvoir garder l'esprit familial et accessible à tous en maintenant le tarif de l'entrée à 2 €, les associations ont choisi de se passer du pres-

tataire. L'association West orient raid prendra ainsi en charge le tracé du labyrinthe.

Début juin, un dépiquage sera effectué par les associations volontaires et sera supervisé par West orient raid.

Lors de la réunion, Nicolas Jégo, adjoint aux sports, loisirs et culture, a informé les associations que, dans le même esprit, elles pourraient participer à la 1^{re} montée historique (course de véhicules anciens à Rimaison).

Une Vénus, un passage, des vignes...

Samedi dernier les inaugurations se sont enchaînées sur la commune plumeloise avec la Vénus à St-Nicolas des Eaux, et le Passage St-Nicolas de Bourgueil.

Dans un premier temps le maire Benoit Quero, et les élus plumelois, accompagnés par des élus des communes du secteur, et de Nicole Le Peih, députée du Morbihan, se sont rendus sur La Promenade des Estivants où se dresse la Vénus de St Nicolas.

Cette œuvre est une création originale de l'artiste Christophe Milcent de Rostrenen, et s'inscrit avec son côté novateur, à la légende de celle qui « aux temps jadis » se dressait sur le site de Castennec, puis est partie à Quinipily.

Pour Benoit Quero, « le site de St-Nicolas des Eaux est une richesse touristique et historique. Cette création est un nouvel attrait pour la commune ».

Cette Vénus frise les 800 kg et a été réalisée en acier soudé. Son coût : 20 000€, mais avec une subvention de 10 000€ du Conseil Départemental et de 1 000€ de la Région.

Création originale

Les festivités se sont prolongées par l'inauguration du Passage St Nicolas. Tout un symbole puisqu'il met en valeur les liens créés entre Plumélieu et St-Nicolas de Bourgueil, la ville tou-



La Vénus se dresse sur le site de St Nicolas des Eaux.

rangelle, jumelées depuis 2006.

Ce moment a été marqué par la présence de Christel Cousseau, maire la commune jumelée, de Brigitte Robineau et de Denise Poulain respectivement présidentes des comités de jumelage, nicolaisien et plumelois. Mais également des jeunes conseillers plumelois. Et bien évidemment Francis Beninca, l'artiste de Guern, créateur de « l'arche » inspirée des herbes folles, qu'il a fait se dresser à l'entrée du passage qui relie la

rue de la République aux cabinets des dentistes. « Je souhaitais faire une création originale, inspirée des grandes herbes, rompre l'alignement et faire une ouverture sur l'espace », a reconnu l'artiste. Et le pari est réussi.

De la vigne

Et le panneau indiquant « Passage St Nicolas » représentant un chapeau breton sur un verre tourangeau, est tout un symbole : « Un breton peut en

cache un autre ». En effet, un cépage de St-Nicolas de Bourgueil porte le nom prédestiné de... « Breton ».

Et enfin pour poursuivre le lien entre les deux communes, deux spécialistes nicolaisiens en la matière, Philippe Hersart et Patrick Guenecheau, ont procédé à la plantation de vingt-cinq pieds de vigne qui, dans les mois futurs, prendront place dans l'Espace St Nicolas.

« La mutualisation, une solution pour l'avenir »

Pluméliau – Une convention va permettre à la commune de Bieuzy-les-Eaux de bénéficier des services de la commune dans différents domaines.

Le projet

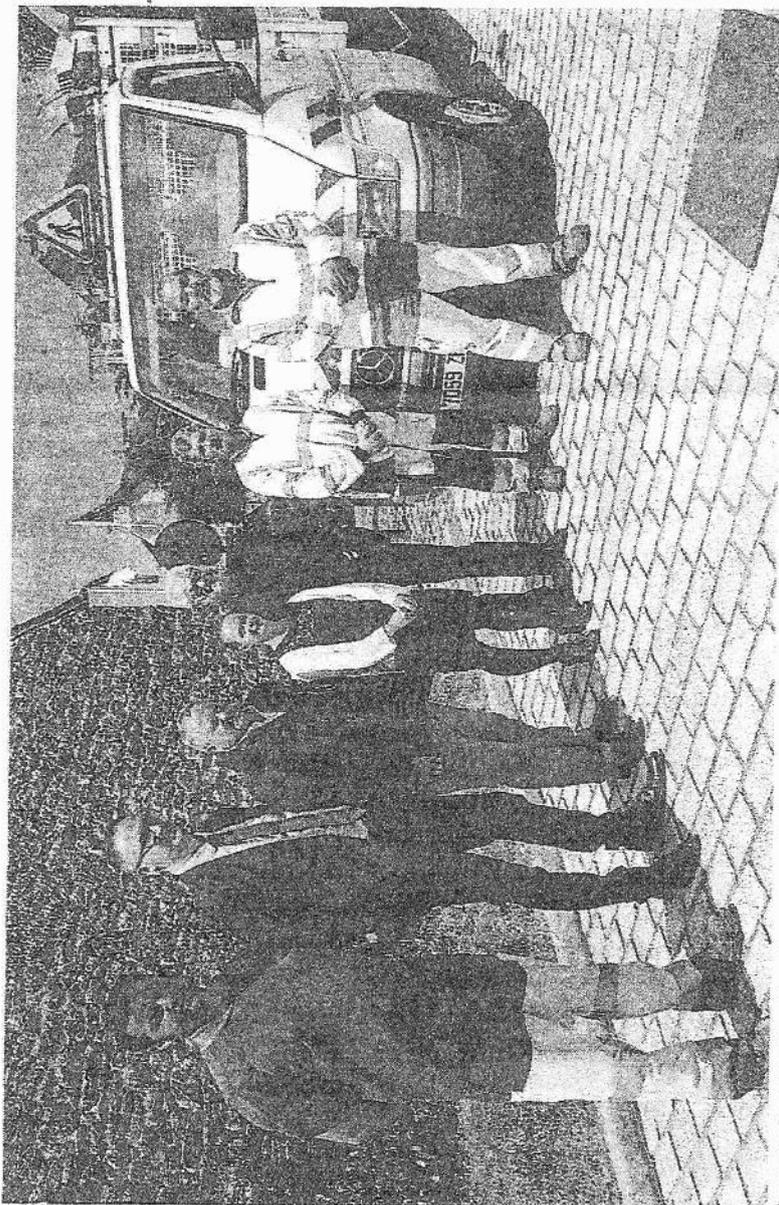
Alain L'Agie, maire de Bieuzy, a sollicité la commune pour une mutualisation des services techniques, afin de répondre au besoin de la population et remédier au déficit de personnel.

« La commune compte huit agents. Quatre sont malheureusement en congé de longue maladie. Gaëlle Flaut-Matrat et Alain Prié, qui travaillent actuellement à la mairie, sont en remplacement. La personne qui officie à la cantine a été malade et nous n'avions personne pour la remplacer. Après avoir fait appel au CCAS, avec qui nous avons déjà signé une convention, une personne compétente et formée s'est tout de suite mise à l'œuvre en cuisine », explique Alain L'Agie.

Un moyen de prêter main-forte

Deux agents travaillent aux services techniques. L'un d'entre eux est en arrêt. Claude Hoarau œuvre donc seul comme agent multitâches et le travail ne manque pas à cette période de l'année.

Une nouvelle convention de mutualisation des services techniques a donc été signée la semaine dernière. Elle prévoit des missions de 15 à 20 h par semaine. Gaston Ponchoux, agent à Pluméliau, se rendra deux jours par semaine à Bieuzy-les-Eaux, pour effectuer des missions d'espaces verts et ainsi prêter main-forte à Claude Hoarau. « Nous avons également sollicité l'épaveuse, pour dégager la route avant le pardon de



La semaine dernière, tous les acteurs étaient présents à la mairie de Bieuzy-les-Eaux, pour la mise en place de la nouvelle coopération.

Saint-Gildas

», ajoute Alain L'Agie. La convention n'entraîne pas de transfert de compétence, Bieuzy disposera d'un crédit d'heures qui sera utilisé pour la réalisation de missions. « Cette mutualisation est une solution raisonnable pour l'avenir. Les petites communes comme Bieuzy n'ont pas beaucoup de moyens financiers et la suppression des contrats aidés vient encore accentuer les difficultés », confie le maire.

Pluméliau possède un service technique assez développé avec des agents très spécialisés dans différents domaines : voirie, espaces verts, assainissement, bâtiment, plomberie et électricité, ce qui n'est pas possible dans les petites communes, Bieuzy-les-Eaux va donc bénéficier de ces services. Une coopération bénéfique également pour Pluméliau.

« Les horaires des agents vont

être optimisés : Gaston Ponchoux avait un contrat de 20 h, il va pouvoir travailler à plein-temps. Les prestations de service, payées par la commune de Bieuzy, vont permettre de mieux rentabiliser le service. On pourrait envisager à terme une mutualisation pour l'achat d'équipement », précise Nicolas Leffèvre, à la Direction générale de la santé, à Pluméliau.



mairie@plumeliau.fr
www.plumeliau.fr

Mairie de Plumélieu - Place du Général de Gaulle -56930 PLUMELIAU - Tél : 02.97.51.80.28